

AGRICULTURE *et* AGROALIMENTAIRE

DÉBOUCHÉS

DÉBOUCHÉS : En Turquie, la superficie arable totalise 300 000 km², sur une superficie totale de 777 970 km². Plus de terres sont consacrées aux céréales et aux graines oléagineuses qu'à toute autre récolte, et le blé est la principale céréale cultivée. La Turquie est pratiquement autonome sur le plan des aliments, des aliments pour animaux et des fibres. Le potentiel agricole du pays n'est cependant pas pleinement exploité. Malgré le rôle décroissant de l'agriculture dans l'économie turque, le secteur représente une importante part de la production et des emplois. Même si la balance commerciale de la Turquie est globalement déficitaire, le secteur agricole largement excédentaire contribue à améliorer la balance des paiements.

La Turquie est un exportateur net de produits agricoles. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire (y compris la transformation) emploie près de la moitié de la population active. En 1999, le taux de croissance réel de l'agriculture a été de -4,6 % et sa contribution au PNB s'est élevée à 14,86 %. Les cultures représentent 55 % du secteur agricole et l'élevage, 34 % (le reste est réparti entre les forêts et l'aquaculture). La Turquie est le plus grand producteur et exportateur de produits agricoles de la région du Proche-Orient et du nord de l'Afrique. En 1999, les exportations de denrées agricoles (à l'exclusion du secteur de l'agroalimentaire) se sont élevées à 2,2 milliards de dollars, représentant 8,3 % des recettes totales d'exportation du pays. De même, les exportations de produits agricoles, de bétail et de produits agroalimentaires transformés ont totalisé 3,9 milliards de dollars américains. Par ailleurs, les importations de produits agricoles ont atteint environ 2,7 milliards de dollars américains. Une croissance rapide s'est produite au cours des années 1980, principalement grâce au secteur de la fabrication, mais aussi à celui de l'agroalimentaire, et à l'augmentation de l'investissement intérieur et étranger en Turquie.

Le Canada exporte actuellement plusieurs produits agricoles en Turquie, dont des graines, des semences, des lentilles et des

pommes de terre. Il existe également des débouchés pour le fromage, le beurre, les huiles végétales, le café, le cacao, le thé, le riz et le sucre. En outre, la Turquie manque de connaissances techniques dans le domaine de la transformation des produits alimentaires. Enfin, il y a également des possibilités relatives à l'entrée au pays de nouvelles techniques et à la fourniture de matériel pour la reproduction, l'insémination artificielle et le transfert d'embryons.

CONSIDÉRATIONS

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU MARCHÉ : Le 1^{er} janvier 1996 — date d'entrée en vigueur de l'union douanière avec l'Union européenne —, la Turquie a supprimé tous les droits de douane et les barrières non tarifaires touchant les importations de produits agricoles de l'UE. Les importations de bétails et de viande sont interdites depuis le début de 1997, sauf en ce qui concerne les reproducteurs. La Turquie compte de grands importateurs-distributeurs bien organisés qui se servent de leurs propres camions pour alimenter les intermédiaires ou envoyer directement les produits aux points de vente au détail aux quatre coins du pays. Dans le cas des produits en vrac, il est préférable de faire appel à un agent compétent pouvant suivre les besoins en produits alimentaires, compte tenu de l'offre et de la production locales. Le marché turc nécessite un engagement à long terme et une coopération avec des sociétés locales. La meilleure façon de percer sur le marché agricole de la Turquie est de former une coentreprise avec une société turque bien établie pour commercialiser le produit fini ou le produire localement. L'option de la production locale a davantage de chances de réussir; des entreprises européennes connaissent d'ailleurs du succès sur le marché turc. La possibilité de se procurer presque tous les produits agricoles auprès de sources locales laisse présager de beaux jours aux investissements effectués dans la transformation et l'emballage. Les Turcs sont ouverts aux nouveaux produits et ont tendance à s'adapter aux goûts occidentaux.

Pour plus d'information, communiquer avec :

Can Ozguc,
agent de commerce principal
Canadian Embassy
Nenehatun Caddesi 75,
Gaziosmanpasa
06700 Ankara, Turquie

Tél. : (011-90-312) 436-1275
Télé. : (011-90-312) 446-2811
Courriel : can.ozguc@dfait-maeci.gc.ca
Internet : <http://www.infoexport.gc.ca/tr>

On peut également consulter le site suivant :
Ministère de l'Agriculture et des Travaux ruraux :
<http://www.tarim.gov.tr/english/english.htm>